

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 22 05 2024

Suite à la convocation en date du 14 mai 2024, les membres du Conseil municipal de Marcilly sur Seine se sont réunis le mercredi 22 mai 2024 à 19 heures 45 à la Mairie sous la présidence du maire, Benoît **BASSAC**.

### Présents :

Benoît **BASSAC**, Dominique **NOLLEZ**, Bernard **PLÉAU**, Brigitte **ROY**, Dominique **BARRAULT**, Albert **DESVÉRONNIÈRES**, Cécile **PERRIN**, Pascal **DOYEN**, Miguel **BALLOT**, Isabelle **STUDER**.

Absents : Mélanie **LACOMME**, Éric **BOURGEOIS**, Céline **CONTAUT**.

Pouvoirs : Mélanie **LACOMME** donne pouvoir à Pascal **DOYEN**, Éric **BOURGEOIS** donne pouvoir à Dominique **BARRAULT**, Céline **CONTAUT** donne pouvoir à Cécile **PERRIN**.

Secrétaire de séance : Dominique **NOLLEZ**.

### L'ordre du jour était :

0. Approbation du procès-verbal de la dernière séance.
1. Délibération concernant le bornage des jardins des Chenevières.
2. Délibération concernant l'attribution de la maîtrise d'ouvrage des travaux rue du Fossé de Braux.
3. Point de situation du travail des commissions.
4. Affaires diverses et informations.

#### 0. Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Présentée par Benoît **BASSAC**.

**Adoptée** à l'unanimité.

#### 1. Délibération concernant le bornage des jardins des Chenevières.

Présentée par Dominique **NOLLEZ**.

L'échange de terrains entre les consorts **BOYER** et la municipalité en 2012 devant notaire a été signé. Compte tenu de la différence de surface (100m<sup>2</sup>) la commune s'était engagée à rétrocéder l'écart de surface après le bornage définitif. Le bornage a été effectué mais la commune n'a pas repris contact avec l'office notarial pour finaliser le dossier. Le notaire demande une nouvelle délibération du Conseil municipal afin de valider les nouveaux numéros de parcelles. Le coût pour la commune sera d'environ 250 euros.

**Adoptée** à l'unanimité.

#### 2. Délibération concernant l'attribution de la maîtrise d'ouvrage des travaux rue du Fossé de Braux.

Présentée par Benoît **BASSAC**.

Il s'agit de donner la maîtrise d'ouvrage de la réfection de la rue du Fossé de Braux aux services compétents de la CCSSOM.

**Adoptée** à l'unanimité.

#### 3. Point de situation du travail des commissions.

Espaces verts.

Deux bacs de récupération des eaux de pluies ont été donnés à la commune, les modalités de

mise en place seront vues par Benoît **BASSAC** et Dominique **NOLLEZ**.

Après renseignement pris par Albert **DESVÉRONNIÈRES**, il est possible de pomper l'eau de la Seine dans des proportions raisonnables.

Dominique **BARRAULT** est chargé de faire établir un plan de tonte par les employés communaux.

Miguel **BALLOT** est chargé de faire remplacer les tilleuls manquants à l'automne.

Pascal **DOYEN** est responsable de la mise en place, avant l'été, du terrain de volley sur le site de la plage.

Le déplacement des gravats chemin des Prés devrait pouvoir intervenir avant la fin de l'année.

Il est subordonné à la recherche d'un nouvel emplacement. Dominique **NOLLEZ**.

Bernard **PLÉAU** demande à ce que la végétation débordante du dépôt des ST soit nettoyée. Le travail sera effectué par les conseillers municipaux. Une dérogation peut être accordée par la mairie pour brûler les bois secs mais uniquement dans la zone artisanale.

Voirie.

Les principaux nids de poules ont été comblés.

La réparation de la main courante sur le quai de Seine ne sera pas prise en charge par l'assurance par défaut de tiers identifiés. Compte tenu du cout de réparation, les barrières endommagées seront retirées.

Bâtiments.

Éric **BOURGEOIS** est chargé d'organiser le nettoyage des remises derrière la mairie avec les membres du Conseil.

Refaire l'étanchéité du local sous le pont. Dossier traité par Bernard **PLÉAU**.

Faire intervenir le couvreur sur la maison route de Romilly et sur le toit de l'Église. Bernard **PLÉAU**.

Le nettoyage du pignon de la salle des fêtes et la restauration de la frissette sont à faire.

Fêtes – événements – loisirs.

La remise des cartes électorales lors d'une cérémonie citoyenne se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> juin à 11h00 dans la salle du Conseil. Les nouveaux jeunes marcillons qui viennent d'avoir 18 ans ont tous été invités.

Communication – Information.

Mettre les liens de l'office du tourisme de Sézanne et de Romilly sur le site internet de la commune. Cécile **PERRIN**.

Le maire demande également dans quelle mesure il est possible de faire apparaître les informations sur la parentalité sur le site. L'étude technique sera menée par l'hébergeur du site. Cécile **PERRIN** rappelle que le site annonce la sortie du calendrier de la parentalité.

#### 4. Affaires diverses et informations.

Brocante.

La déclaration a été faite en Préfecture par la Mairie, l'organisateur ne l'ayant pas faite.

Les conseillers positionneront la signalisation dimanche matin. La déviation se fera par le haut du village, en tenant compte de l'interdiction de circuler sur la route de Conflans actuellement.

Trois véhicules anti voitures béliers seront positionnés aux abords de la brocante.  
 Le démontage le dimanche soir par les conseillers municipaux débutera à 19h30.  
 Les flyers ont été déposés dans les boîtes aux lettres des marcillons concernés.

### Élection européenne.

Planning de tenue du bureau de vote.

<b>08h - 10h00</b>	Isabelle <b>STUDER</b> Cécile <b>PERRIN</b> Brigitte <b>ROY</b>
<b>10h00 - 12h00</b>	Mélanie <b>LACOMME</b> Nom en attente Nom en attente
<b>12h00 - 14h00</b>	Pascal <b>DOYEN</b> Éric <b>BOURGEOIS</b> Benoît <b>BASSAC</b>
<b>14h00 - 16h00</b>	Dominique <b>NOLLEZ</b> Albert <b>DESVÉRONNIÈRES</b> Céline <b>CONTAUT</b>
<b>16h00 - 18h00</b>	Benoît <b>BASSAC</b> Dominique <b>BARRAULT</b> Nom en attente

L’affichage se fera rue du fossé de Braux dès lundi 27 mai 2024.

Compte tenu du nombre de listes (37), l’organisation du bureau de vote pourra être modifiée.

L’entrée du bureau de vote se fera par le quai et la sortie par l’arrière de la mairie.

La mise en place du bureau de vote est à la charge de Dominique **BARRAULT**.

La mairie cherche des volontaires pour le dépouillement le soir à partir de 18h00.

### Budget.

À un peu plus du tiers de l’année, les dépenses et recettes sont conformes aux prévisions budgétaires 2024.



Vous êtes sur le budget

**COMMUNE DE MARCILLY (M57) - Exercice 2024**

#### Budget

	Prévisions	Réalisations	% Réalisation
Dépenses d'investissement	111 848,53	29 463,96	26,34%
Recettes d'investissement	111 848,53	20 568,64	18,39%
Solde d'investissement	<b>0,00</b>	<b>-8 895,32</b>	<b>0,00%</b>
Dépenses de fonctionnement	346 394,91	104 295,31	30,11%
Recettes de fonctionnement	346 394,91	85 943,04	24,81%
Solde fonctionnement	<b>0,00</b>	<b>-18 352,27</b>	<b>0,00%</b>

#### Réalisations

##### Brouillard

3	Bordereaux dépenses	5 066,17
4	Bordereaux recettes	2 482,15

##### Historique

50	Bordereaux dépenses	128 693,10
24	Bordereaux recettes	104 029,53

##### Engagements non soldés

0	Engagement dépense	0,00
0	Engagement recette	0,00

### Espaces verts et employés communaux.

L’emploi de produits phytosanitaires est à nouveau autorisé dans les cimetières. Après désherbage à la main par les employés communaux, le désherbant sera à nouveau utilisé. Le coût du produit, mélangé à un anti germinatif est de 962.28 euros TTC (10 litres de produits). Exceptionnellement la commune a fait intervenir l’association « Piste » et la communauté de communes pour tondre les abords du village, l’avenue des tilleuls et le quai de Seine en vue de la brocante.

Par ailleurs, il est possible de passer une convention avec l’association « Piste » et d’acheter

un volume annuel d'heures de travail. Le principe d'une sous-traitance a déjà été évoqué. Le maire demande aux membres du conseil de réfléchir sur ce sujet particulier. Partant du principe que ces heures achetées viendraient en diminution des équivalents temps pleins du personnel communal.

#### Tour de tables.

##### **Bernard PLÉAU**

Les lauriers plantés sur le terrain de pétanque ont tous été volés. La commune a porté plainte. Le Conseil décide de les remplacer. Il est également envisagé de placer une caméra de vidéo protection reliée au portable d'un membre du Conseil.

Possibilité de mettre un détecteur de mouvement pour contrôler l'éclairage dans les toilettes de la salle des fêtes. Un devis sera demandé à l'électricien.

Faire réparer les fuites des chasses d'eau par les employés communaux.

##### **Brigitte ROY**

Les arrosoirs du cimetière ont également été volés. Ils seront remplacés.

##### **Dominique BARRAULT**

Penser à éteindre l'éclairage public à partir du mois de juin. Faire vérifier les horloges et les cellules photos électriques qui contrôlent l'allumage, ce dernier se déclenche trop tôt.

##### **Miguel BALLOT**

Les terrains sont encore trop détrempés pour envisager la plantation de peupliers. Celle-ci se fera à l'automne.

##### **Albert DESVÉRONNIÈRES**

###### *Éclairage public :*

Afin de profiter de conditions avantageuses, une commande groupée a été faite par l'entreprise JACQUESSON pour réaliser la tranche 2024 de rénovation de l'éclairage public,.

###### *Rue du fossé de Braux :*

Un premier contact avec un organisme bancaire fait apparaître la possibilité pour la commune de souscrire un emprunt, la CAF (capacité d'autofinancement) étant à nouveau positive depuis trois ans.

##### **Cécile PERRIN**

La subvention européenne « Fonds Leader » a été accordée au projet des jardins des Chenevières. Le montant n'est pas encore connu mais les travaux d'investissement peuvent débuter.

##### **Pascal DOYEN**

Pour interdire l'accès en véhicule à la plage cet été, une grosse pierre sera positionnée au niveau de la barrière.

##### **Dominique NOLLEZ**

La commande de graviers à épandre sur les trous des contre-allées des Tilleuls et de la rue de la Grille est en cours.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h05.

Le secrétaire de séance,  
Dominique **NOLLEZ**.

